

La Commune



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS

**Jeudi 9 novembre
à 18 h
Gare St-Lazare - quai 27**

Venez nombreux !

**Commune
de Paris 1871
120^e anniversaire
de l'amnistie**



OCTOBRE 2000 - NOUVELLE SÉRIE - NUMÉRO 10

9 novembre 1880

9 novembre 2000

L'annistie des proscrits de la Commune, demandée depuis 1872, fut repoussée une première fois en 1876. En 1879, le 3 mars, après avoir refusé une proposition de loi d'annistie totale, le Garde des Sceaux Le Royer fait adopter un projet de loi d'annistie partielle confondant «annistie» avec «grâce».

Ce n'était pas pour en arriver là que l'extrême gauche avait relancé le débat.

La faille ouverte par cette loi avortée fut élargie par une série d'événements :

- Election triomphale, à Bordeaux, de l'éternel enfermé, A. Blanqui.
- A Paris, élection d'un nouvel inéligible, Alphonse Humbert, journaliste du «Père Duchesne».
- Tenue du congrès ouvrier à Marseille (23 au 30 octobre). Il en sortira la Fédération du parti des travailleurs socialistes : la classe ouvrière a son parti.
- Plusieurs quartiers de Paris et des villes de province célèbrent le 18 mars.
- La manifestation du 23 mai, bien qu'interdite, rassemble 25 000 personnes. Le prolétariat a, pour la première fois, rendu hommage aux héros martyrs tombés pour son émancipation.
- En juin, à Belleville, le candidat du parti ouvrier, le cordonnier Trinquet, fait chuter le candidat de Gambetta.

Tous ces événements alertent les Républicains de Gambetta ; il en allait peut-être de leur défaite aux prochaines élections législatives devant la montée du parti ouvrier.

A la Chambre, Gambetta réajuste sa position en appuyant le projet de L. Blanc pour une annistie totale. Par 312 voix contre 116, l'annistie pleine et entière est votée. Restait le Sénat : Victor Hugo, fidèle à lui-même, prononce le 3 juillet un discours étincelant. Le Sénat ratifie, à son tour, la loi. Elle est promulguée le 11 juillet 1880.

L'Histoire de France croise l'histoire de Dieppe quand, le 9 novembre 1880, Louise Michel, de retour de déportation en Nouvelle-Calédonie, retrouve la France d'abord à Dieppe puis à Paris où elle est accueillie par plus de 30 000 personnes.

C'est ce que nous commémorerons le 9 novembre 2000 !

Guy Decamps

Déroulement de la journée du 9 novembre 2000

L'Association dieppoise et l'Association nationale des Amis de la Commune commémorent cet événement en mettant leurs pas dans ceux de Louise Michel :

- Départ pour Dieppe, gare Saint-Lazare à 8 h.
- Inauguration d'une plaque commémorant le retour de Louise Michel à Dieppe.
- Au restaurant «Le Villandry», nous prendrons un bol de bouillon suivi d'un «communard».
- Avec tous les Amis, nous partagerons un repas convivial.
- Vers 16 h, nous prendrons ensemble le train de Paris. Une voiture-conférence, spécialement incorporée à ce train, nous permettra d'arriver joyeusement le voyage. A Rouen, pendant l'escale technique, nos amis rouennais nous donneront l'aubade.
- Arrivée sur le quai 27 de la gare de Paris Saint-Lazare à 18 h où un accueil triomphal nous sera préparé par nos amis parisiens.

Nous tenons à donner à cette journée un caractère de fête : un groupe de comédiens, chanteurs, musiciens amateurs dieppois nous prépare, avec les chants, les poèmes de l'époque, un environnement sympathique, convivial, républicain. Il est vrai que si l'histoire a retenu, pour cette époque, une floraison de créations culturelles (poésies, chants, pièces de théâtre), elle ne fut que d'un seul côté, celui des insurgés, silence du côté des Versaillais.

Pour les Dieppois, une semaine d'animations culturelles prolongera cette journée. La cerise sur le gâteau sera une exposition de 18 tableaux sur Louise Michel, aimablement prêtée par l'Association Louise Michel, de Vraucourt, Haute-Marne.

Nous sommes heureux de compter parmi nos partenaires : la municipalité, la médiathèque Jean Renoir, l'Union locale CGT et le Syndicat des cheminots de Dieppe, la direction régionale SNCF de Normandie et les comités d'établissement SNCF de Normandie et de Paris Saint-Lazare, l'Institut d'histoire sociale de la CGT. Nous en espérons d'autres.

Pour le départ de Paris :

Prix comprenant le repas et le voyage : 300 francs

Se faire inscrire dès maintenant.

Guy Decamps

A quand les droits aux étrangers ?

La France pratique l'immigration pour assurer le développement économique, participer aux conflits, reconstruire le pays. Majoritairement, les étrangers vivent en respectant les lois de la République, paient leurs impôts, assument leurs devoirs. Mais, à l'aube du troisième millénaire, le pays des Droits de l'Homme pratique une politique d'intégration toujours plus restrictive, répressive, portant atteinte aux droits des étrangers. Cependant, en période électorale, les candidats émettent furtivement l'idée de les faire participer aux élections municipales, ils deviendraient des citoyens. Rien ne se concrétise, «les Français ne sont pas prêts». En effet, l'immigration est un problème dont l'intelligence est obscurcie par des déclarations fracassantes, erronées du type «préférence nationale», telles que : les étrangers prennent nos emplois, les étrangers grèvent la Sécurité Sociale. Alors, s'échafaudent d'autres propositions : la France présenterait à ses partenaires européens la création d'un titre de «séjour longue durée», constituant un préalable à l'intégration complète...

En 1871, la Commune rejette les démagogues xénophobes qui exigent l'expulsion des étrangers. Elle incite les étrangers à participer à l'instauration de l'ère nouvelle et décrète la destruction des monuments éternisant la haine entre les peuples. En mettant deux officiers polonais, Dombrowski et Wroblewski, à la tête de ses armées, en développant les associations de travailleuses sous l'autorité d'une Russe, Elisabeth Dmitrieff, en faisant d'un juif hongrois, Léo Fränkel, son ministre du Travail, la Commune affirme son internationalisme. Des étrangers défendent la République menacée par sa bourgeoisie.

A la Commission des élections est posée la question : les étrangers peuvent-ils être admis à la Commune ? « Considérant : que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle, que toute cité a le droit de donner le titre de citoyen aux étrangers qui la servent, que cet usage existe chez les nations voisines, que le titre de membre de la Commune étant une marque de confiance plus grande encore que le titre de citoyen, comporte implicitement cette dernière qualité : la Commission est d'avis que les étrangers peuvent être admis et propose l'admission du citoyen Fränkel (JO du 31 mars 1871). »

L'admission des étrangers ne se fit pas sans obstructions. Quand Eudes, destitué, est remplacé par Wetzel, il a cette réflexion : «Je constate aussi qu'il y a quatre étrangers investis de commandement». Le remplacement de Bergeret par Dombrowski provoque des mécontentements dans la Garde nationale. La commission exécutive dut intervenir et affirmer que c'est un soldat de la République universelle (JO du 11 avril 1871). Ceci pour montrer qu'entre les déclarations de la Commune et les réactions de l'opinion publique, il pouvait y avoir des décalages.

Comme le fit la Commune, faisons des étrangers qui servent la Nation, des citoyens à part entière.

M. Cerf, B. Eslinger



Du Forez à la Revue socialiste Benoît Malon (1841-1893) ⁽¹⁾

Ce livre est le recueil des actes du colloque organisé les 24 et 25 avril 1999, par les Amis de Benoît Malon. Universitaires, historiens, spécialistes de Benoît Malon tels que Claude Latta, Marc Vuilleumier et Gérard Gâcon ont apporté leur éminente contribution à la réalisation de l'ouvrage.

On ne saurait citer toutes les remarquables communications faites au colloque, mais signalons tout particulièrement celles d'Alain Dalotel et de Michel Cordillot.

Alain Dalotel, avec un titre d'une ironie légère, «Benoît Malon, troisième fils d'Andrée Léo», restitue à la compagne de Malon la place importante qu'elle aurait dû occuper dans le mouvement ouvrier et dans l'histoire du féminisme.

Andrée Léo (2), dont la notoriété a été quelque peu estompée par Louise Michel, a eu une grande influence sur l'épanouissement de la personnalité de Malon et, sans doute, sur son antidogmatisme.

Pour Michel Cordillot, «L'histoire de la Commune de Paris» de Lissagaray et «La guerre civile en France» de Marx, malgré leurs évidentes qualités, ont une moindre valeur historique que «La troisième défaite du prolétariat français» de Benoît Malon. Ce fut, de fait, la première tentative sérieuse d'écrire l'histoire de la Commune du point de vue des révolutionnaires parisiens et le premier ouvrage signé par un dirigeant communard de premier plan.

Michel Cordillot a d'ailleurs un devancier et l'on peut donc rapprocher sa position de celle prise par François Hincker (Les Cahiers du Communisme - mars 1871 - note 2 page 118 : «*A mon sens, cet ouvrage (La troisième défaite du prolétariat français) mériterait de prendre la place de celui de Lissagaray comme meilleure histoire de la Commune écrite par un communard même*»).

Cette «troisième défaite du prolétariat français revisitée», selon le titre de Michel Cordillot, va certainement susciter de nombreuses discussions.

Nul doute que les différentes études du colloque inciteront beaucoup de lecteurs à la redécouverte d'un socialiste indépendant injustement oublié.

Ce livre permet aussi d'estimer, à juste titre, l'apport considérable des socialistes utopiques, leur profonde originalité et leur rôle déterminant de précurseurs, mais en évitant toutefois de tomber dans un antimarxisme sommaire et dépréciatif.

(1) Publications de l'Université de Saint-Etienne, 35 rue du 11-Novembre, 42023 Saint-Etienne Cedex 2 - 150 F.

(2) Une importante biographie d'Andrée Léo par Alain Dalotel doit paraître prochainement.



Vient de paraître ⁽¹⁾

Des statues et des hommes



Les statues ne maugréent pas quand la Lune est absente, et pourtant c'est leur soleil à elles, comme disait le poète. En dépit des épitaphes, les patries ne sont pas toujours reconnaissantes. Les changements de régime qui surviennent donnent l'occasion au bon peuple de déboulonner à tours de bras. C'est beaucoup plus mobilisateur que de leur dire : «Bou-lonnez !».

Durant l'occupation allemande, nombre de nos statues ont été enlevées de leur socle afin de forger un acier qui ne fut pas, et c'est tant mieux, victorieux. Ce rapt de nos statues est indubitablement le fait des autorités allemandes, mais il est juste de préciser l'aide précieuse que leur apportèrent les collabos, qui leur indiquèrent celles des mauvais pensants. La quasi-totalité n'a jamais été remplacée. Celle du Chevalier de La Barre, aux portes du Sacré-Cœur, attend toujours. Indiquons que dans le projet d'une nouvelle statue, on préfère un nouveau modèle où le «livre», symbole de l'autodafé de l'époque, a curieusement disparu. Ainsi en est-il de ce consensus mou actuel. Mais il n'en est pas de même pour toutes nos statues. L'un de nos fidèles adhérents nous apprend qu'à Saint-Savin dans la Vienne, une statue en bronze verdâtre, rapatrié d'Algérie, sans aucune plaque indiquant le nom du personnage, trône sur une place. Il s'agit, bien sûr, de Thiers que les Algériens, après leur indépendance, nous sommèrent de remporter dans nos bagages. De sordides calculs intervinrent pour qu'elle soit dressée à Saint-Savin. On se demande bien pourquoi.

Mais depuis, des anonymes ont tout récemment placardé sur la statue un texte relatant l'ignominie du personnage. Au Conseil municipal, des voix s'élèvent pour que l'encombrant personnage disparaisse. Sug-

gérons que la place qui n'a aucun nom prenne celui de la Commune de 1871. Ce serait faire preuve de salubrité publique.

Avant de conclure, signalons que la statue d'un autre mauvais pensant, André Gill, a été renversée. Membre de la Commission des artistes sous la Commune avec Courbet, Gill ne ménagera jamais Thiers dans ses caricatures. Sa remise en place suscite des difficultés que la Mairie du XVIII^e n'a pas l'air pressé de résoudre.

Leur mot d'ordre est «Statu Quo». Ah ! S'il s'était agi d'un prélat comme Pie IX, par exemple !

Philémon

Vient de paraître ⁽¹⁾

sous la direction de Gilbert Larguier et Jérôme Quaretti

«La Commune de Paris, utopie ou modernité ?»

Est-il encore utile de s'interroger sur la Commune de Paris ? Peut-on le faire sereinement en dépassant les clivages idéologiques ?

C'est ce qui a été tenté lors des rencontres tenues à Perpignan par des historiens confirmés, des étudiants et des doctorants, des juristes, des anthropologues, des géographes, des gens de lettre et de théâtre autour du thème «La Commune de Paris, utopie ou modernité ?».

Cet ouvrage rassemble leurs contributions ainsi que les riches discussions qu'elles ont suscitées.

Il apporte des aperçus neufs, une réflexion renouvelée sur la nature et le contenu d'un des mouvements qui a le plus influencé les idéologies progressistes du XX^e siècle.

Il replace la Commune de Paris et le mouvement communaliste au rang de chantier prometteur pour les historiens et les chercheurs en sciences humaines.

⁽¹⁾ Vous pouvez adresser vos commandes, accompagnées d'un règlement de 120 F + 20 F de frais d'envoi aux Presses Universitaires de Perpignan, 52, av. de Villeneuve, 66860 Perpignan Cedex ou auprès de notre Association aux mêmes conditions. Notre prochain bulletin en rendra compte.

(1) Quelques lecteurs nous ont demandé comment ils pouvaient se procurer l'ouvrage «Victorine, le grand secret de Louise Michel» dont nous avons rendu compte dans le dernier bulletin. Commander à Yves Murie, 28, rue Jeanne-d'Arc 50100 Cherbourg (120 F + 25 F de frais de port), ou auprès de notre Association aux mêmes conditions.



Internet, un nouvel outil pour la mémoire de la Commune de Paris

Le Site *Internet des Amis de la Commune de Paris - 1871* suscite un intérêt certain comme en témoignent les 23 454 connexions enregistrées à ce jour, dont 13 500 du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 2000.

Le courrier électronique nous permet de communiquer avec des personnes qui demandent des informations, des précisions sur les événements ou sur les personnes ayant participé, soutenu ou combattu la révolution du printemps 1871. D'autres apportent des précisions qui enrichissent notre fonds de documentation historique. Un certain nombre adhère à l'occasion.

De nombreux étrangers profitent de ce moyen de communication pour entrer en relation avec l'association, chose pratiquement impensable avant la création de notre site. La communication avec les cinq continents est l'un des apports fondamentaux d'Internet.

L'un des intérêts majeurs d'Internet est de pouvoir donner les informations au jour le jour. Cela est particulièrement intéressant pour nos adhérents branchés sur le site qui peuvent prendre connaissance des informations récentes entre la parution de deux bulletins. C'est une source d'information pour les journalistes ou les étudiants qui souhaitent une information rapide et d'accès facile.

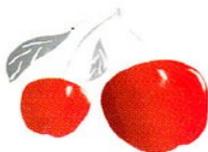
La qualité de notre site est reconnue. Lors des rencontres que nous pouvons avoir avec des Amis de la Commune, beaucoup nous félicitent. Cette satisfaction, qui nous réjouit, nous la devons d'abord à notre ami Alain Bachelier qui a créé le site en son nom personnel avant de le donner à l'association.

L'intérêt de notre site va encore s'accroître grâce à l'embauche en emploi-jeune de Céline Toumazet obtenu précisément pour promouvoir les nouvelles technologies. Céline a commencé à travailler sur le site, fort bien conseillée par Alain Bachelier. Dans les prochains mois, elle suivra des stages de perfectionnement dans le double but d'acquérir une solide formation et d'enrichir encore le site.

Sur le plan rédactionnel, un groupe de travail auquel collaborent les historiens de l'association s'attache à actualiser et enrichir encore le site. Il travaille actuellement sur un dictionnaire des « mots clés » de la Commune et sur une brève biographie de ses principaux acteurs.

Vous aussi, branchez-vous sur : <http://perso.club-internet.fr/lacommune> ou adressez votre courrier à : lacommune@club-internet.fr

Yves Lenoir



Nouvelle Calédonie

Nous organisons, pour la fin octobre 2001, un voyage (17 jours) dans cette île. Celui-ci comprendra, en plus de la visite des lieux où vécurent les Communards, un tour des îles et notamment de l'île des Pins.

A l'heure présente, nous ne sommes pas en mesure de vous donner le montant exact de ce séjour, mais celui-ci se situera entre 16 000 et 18 000 francs.

Les Amis intéressés par ce projet sont priés de bien vouloir se faire connaître dès maintenant (le nombre de participants étant fixé à 35).

Expositions

Les comités d'établissement de Messier et d'Intégris ont présenté successivement notre exposition durant chacun une dizaine de jours. Chez Messier, deux conférences, l'une sur les origines de la Commune et l'autre sur l'œuvre sociale de la Commune, ont attiré environ 60 personnes et permis quelques adhésions. Notre table de littérature a été appréciée. Il semble que la tenue d'expositions et de conférences-débats soient des voies prometteuses pour faire connaître notre association.

Fête de Lutte Ouvrière

Comme chaque année, les Amis de la Commune étaient présents à Presles pendant les trois jours de la fête de «Lutte Ouvrière». Le film de Peter Watkins et l'émission de Daniel Mermet sur France Inter y furent sans doute pour quelque chose, ce fut un record d'affluence sur notre stand, un public averti, curieux de précisions historiques, mais aussi passionné et désireux de trouver des voies nouvelles, des références et des armes pour lutter, des clés pour sortir de l'impasse dans laquelle la société libérale et une certaine passivité des exploités maintiennent encore l'humanité.

Au cours de cette fête, il y eut des débats animés et sans exclusive, pour retremper l'enthousiasme, affûter ses arguments et préparer les combats à venir.

François Lonchamp

Comité du Roussillon

Tous les adhérents sont convoqués pour notre assemblée générale annuelle le jeudi 19 octobre 2000 à 18 h 30 à la Bourse du Travail de Perpignan (date et lieu à confirmer).

Ordre du jour :

- Rapports financiers et des activités
- Election du bureau
- Discussion autour des projets pour 2001
- Apéritif

De Port-Vendres à Dieppe

L'année dernière fut l'occasion de fêter le 120^e anniversaire de l'amnistie des Communards. Les premiers navires de rapatriés étant arrivés à Port-Vendres, le Comité roussillonnais des Amis de la Commune se devait de commémorer cet événement.

En septembre 1879, socialistes, révolutionnaires et républicains de toutes tendances se retrouvèrent, malgré leurs profondes divergences, pour accueillir dignement ces Communards déportés si injustement en Nouvelle-Calédonie. C'est ce principe que nous avons voulu reprendre le 25 septembre 1999 : près d'une vingtaine de partis, syndicats et associations sont venus exprimer leur attachement à la Commune.

Résultat : près de 200 personnes présentes à Port-Vendres, une plaque commémorative inaugurée par le président du Conseil général des Pyrénées-Orientales, une conférence relatant l'œuvre, l'épopée et le retour des Communards, et un banquet-spectacle animé par la compagnie Jolie Môme auquel ont participé plus de 80 personnes; le tout couvert par tous les médias locaux (France 3, radio et presse).

Après cette réussite, notre but de créer un lieu de mémoire de la Commune à Port-Vendres autour des quais et de la plaque commémorative est en partie atteint.

Nous passons désormais le relais à nos camarades de Dieppe pour que, du Nord au Midi, soit honoré le «retour des Communards».

Jérôme Quaretti



La Compagnie Jolie Môme jouant l'arrivée des Communards sur les quais de Port-Vendres.

Mur des Fédérés

Le 27 mai dernier, notre traditionnel rassemblement du Mur des Fédérés a connu un grand succès.

Avait appelé dans une déclaration commune 17 organisations : Amis de la Commune de Paris 1871, C.G.T., Femmes Solidaires, Libre Pensée, F.E.N., F.S.U., Institut d'Histoire Sociale C.G.T., L.C.R., Ligue des Droits de l'Homme, Lutte Ouvrière, M.D.C., M.R.A.P., P.C.F., P.R.G., P.S., S.O.S. Racisme, Vive la Liberté.

On notait la présence de M. Charzat, député-maire du XX^e arrondissement, de Henri Malberg du P.C.F., des représentants de la Libre Pensée et d'ATTAC. Notre ami Pierre Ysmal, membre de notre Conseil d'administration, devait, dans une intervention fougueuse, rappeler le combat héroïque des Communards et stigmatiser les descendants des Versaillais de tout poil qui, par leurs manœuvres dilatoires, ne rechignent jamais devant les contre-vérités.

La cérémonie devait se clôturer par une évocation de la Compagnie «Jolie Môme», toujours présente à nos côtés.

Uzeste

Débats en permanence autour du stand des Amis de la Commune du 15 au 20 août à Uzeste en Gironde.

Le traditionnel festival organisé par la Compagnie Lubat était en grève. Motif : réductions importantes des subventions reçues jusque-là. Aussi l'occupation des lieux fut organisée et réussie.

Sur le thème de la culture qui, pour être créative n'est pas toujours commerciale, et, par conséquent, qui doit être aidée sans aliénation aucune, nous avons pu rappeler le rôle joué par la commission de la culture durant la Commune pour la «libre expression de l'art dégagé de toute tutelle gouvernementale» [texte du 14 avril 1871].

A cette occasion, huit personnes ont rejoint notre association. Un grand nombre d'ouvrages sur la Commune a été vendu.



Claudine Rey

Fête de l'Humanité

Traditionnellement, notre Association a tenu son stand à la fête de l'Humanité au Bourget.

Notre stand a reçu la visite de nombreux amis qui ont acheté des livres, des brochures ainsi que des articles symboliques de la Commune.

Cette année, l'innovation fut la démonstration de notre site Internet qui fut consulté à maintes reprises. Une quarantaine d'adhésions a été enregistrée. Beau succès qui démontre la vitalité toujours grandissante de notre Association.

L'affaire du Fort de Vincennes

L'un de nos amis, Raymond Bailleul, adhérent de notre Association, nous interrogeait récemment sur les officiers du Fort de Vincennes ralliés à la Commune.

Notre ami Marcel Cerf nous apporte, en réponse et pour le plus grand bien de tous, les précisions suivantes :

Le fort de Vincennes, évacué par les Prussiens selon les préliminaires de paix, fut rapidement occupé par la Commune après le 18 mars pour empêcher les Versaillais de s'y installer.

La garnison était commandée par le brave colonel Faltot. Pendant le premier siège, Commandant du 82^e bataillon, il avait été décoré de la Légion d'honneur pour sa belle conduite à Buzenval.

Le samedi 27 mai 1871, Faltot tente de négocier l'évacuation des 375 fédérés bloqués dans le fort et qui n'ont pris aucune part à la bataille de la semaine sanglante. Le général Vinoy refuse de leur délivrer des laissez-passer et exige la reddition sans conditions.

Les fédérés menacent de faire sauter le fort où d'énormes quantités de munitions sont amassées. Merlet, garde général du Génie et de l'Artillerie, est prêt à procéder à l'opération, mais on le retrouve mort dans sa chambre. Ce n'est pas un suicide ; en réalité, un traître nommé Bayard lui a tiré une balle dans la tête. Bayard et un acolyte font arrêter les animateurs de la résistance.

Le lundi 29 mai, les portes du fort sont ouvertes et, à 2 heures de l'après-midi, le 90^e de Ligne prend possession du fort, la garnison désarmée est conduite à Versailles.

Seuls sont retenus neuf officiers. Dans la nuit du 29 au 30, ils passent devant un

conseil de guerre et sont condamnés à mort. L'exécution fut fixée à 3 heures du matin dans le fossé du château à cent mètres de l'endroit où tomba le duc d'Enghien. Ils furent inhumés un peu plus loin que le lieu de leur exécution. Parmi les fusillés : le capitaine Révol qui avait sauvé la vie de l'abbé Crozes lors du transfert des otages de Mazas à la Grande Roquette ; le lieutenant-colonel Delorme qui dit à ses bourreaux : « *Tâtez mon poulx, voyez si j'ai peur* » ; un des frères Okolowicz, le prince russe de Bagration, capitaine, ancien aide de camp de Rossel. Voilà ce qu'étaient ces officiers, des hommes d'une certaine trempe... **M. Cerf**

Défi à la répression dès 1871

La police vient d'interrompre les représentations d'un nouveau théâtre qui s'était établi dans les terrains vagues de la rue de Vanves.

Il s'agit du Théâtre des Singes qui, depuis plus de huit jours, défrayait les loisirs des habitants de l'arrondissement.

La scène représentait la prise des Buttes Montmartre. Les acteurs - nous voulons dire les singes - habillés en Gardes nationaux, après un triple assaut, finissaient par repousser les Versaillais, représentés par des chiens savants... qui, aux grands applaudissements de la foule, s'en allaient en hurlant et abandonnaient la place aux vainqueurs.

Le directeur du théâtre improvisé, Monsieur Jules Pierre, a été immédiatement conduit devant le commissaire de police et la troupe mise en fourrière.

L'Entr'acte (4 novembre 1871)

Ainsi, dès 1871, quelques mois après la Semaine sanglante, on redressait la tête.

Francis Cohen

Résistant de la première heure (un organisateur de la manifestation du 11 novembre 1940), journaliste de très grand talent, Francis Cohen était un fidèle adhérent de notre Association. Sa dernière apparition publique eut lieu lors de l'inauguration de la place Commune de Paris (1871), le 19 avril 2000.

Sa mort, ce 22 juillet, a profondément peiné tous ceux qui connaissaient, donc aimaient cet homme de cœur, d'intelligence et de lucidité.

Japon et Chine

Nous venons de recevoir l'adhésion d'un ami japonais, Hisikata. A la réception de sa carte de membre, il écrit à Jean Garcia qui lui fit connaître notre association. *«J'étais très ému de recevoir la carte des Amis de la Commune. Je me suis souvenu de mon père, car pendant que nous vivions à Paris entre 1936 et 1939, il nous conduisit chaque anniversaire au Mur des Fédérés. Maintenant, j'ai trois certificats français : celui de l'école primaire, celui de chevalier des Arts et Lettres et celui des Amis de la Commune ; ce dernier est le plus honorifique»*. L'internationalisme n'est pas mort !

Sur la première page de la rubrique internationale du grand quotidien chinois, «Le quotidien du peuple», un long article (avec photos) de notre excellent ami Shen Dali relate l'inauguration de la place Commune de Paris (1871).

Allemagne

En Allemagne, un de nos adhérents, Ulrich Wirth, vient de soutenir à l'université de Trèves un mémoire de maîtrise (avec mention «très bien») portant sur l'iconographie

de la Commune de Paris. Il compte en faire une thèse de doctorat. Distinction qui honore notre Association. Toutes nos félicitations !

Belgique

Un groupe d'une trentaine d'amis belges a été reçu au siège de notre association, le dimanche 27 août. Le thème de leur séjour parisien était basé sur «les traces des révolutionnaires et communards français», leur passage en ces lieux était obligé.

Nos amis achetèrent de nombreux ouvrages et une adhésion fut enregistrée.

En témoignage de leur visite, il a été offert à l'Association deux livres d'écrivains belges : «Dieu vous interpelle, moi il m'évite» de Robert Joly et «Réfléchir la Révolution française» de Serge Deruette.

Place de la Commune (suite)

Pour certains de nos amis qui l'ignorent, signalons-leur que les plaques de la place de la Commune ont été dérobées le 9 mai, soit vingt jours après son inauguration.

Trois courriers successifs, adressés à «l'héritier présomptueux» de la Commune, actuellement maire de Paris, sont restés sans réponse. Pour sa part, Jacques Toubon, maire du XIII^e, en réponse à notre courrier, nous faisait savoir qu'il était également intervenu en insistant, comme il s'y était engagé, à ce que l'intitulé n'omette pas de signaler «1871».

Enfin, le 9 août, les plaques ont été remises en place.

Il n'y a pas à dire, la Place de la Commune de Paris 1871 continue de faire parler d'elle.

Des oublis qui en disent long

Dans une somptueuse plaquette, la Mairie de Paris énumère ses jardins ainsi que les visites guidées qui lui sont consacrées. Il n'y a rien de répréhensible, mais il est quand même curieux qu'au cimetière du Père-Lachaise on ne mentionne pas le Mur des Fédérés.

Certains silences sont éloquents.

France-Inter

Dans la semaine du 5 au 11 juin, on a pu apprécier sur France-Inter la passionnante émission radio de Daniel Mermet consacrée à la Commune, autour du film de Peter Watkins. On doit féliciter le réalisateur pour sa parfaite connaissance du sujet et de son objectivité. Deux de nos amis, Alain Dalotel et Alain Tizon, ainsi que des acteurs du film ont participé à cette émission très remarquée.

Travaux universitaires

Anne-Gabrielle Buntz, étudiante à l'Institut universitaire de technologie (université René-Descartes Paris V) a soutenu dernièrement un dossier d'informations sur le Comité central de la Garde nationale fédérée, résultat du dépouillement méthodique et raisonné

des ouvrages de notre bibliothèque et des archives de l'armée. Elle a remis à notre association un exemplaire de son excellent travail.

Arte

A la suite d'une émission d'Arte-Info évoquant l'action révolutionnaire de Maxime Vuillaume, une arrière-petite-fille et une arrière-petite-nièce de l'auteur des « Cahiers rouges » ont adhéré aux Amis de la Commune.

Nos fidèles amis de « La Raison »

Dans « La Raison » n° 451, l'édition de Joachim Salaméro, président de la Fédération nationale de la Libre Pensée, était un bel hommage au « premier gouvernement ouvrier du monde ». Dans ce même numéro, un dossier de quatre pages, intitulé « La Commune n'est pas morte - Que sont les communards devenus », retraçait la vie d'une douzaine de communards des plus célèbres aux moins connus (1453).

M. Cerf



Y'a pas qu'nous qui l'disons !

Dans son supplément parisien du «*Journal du dimanche*» du 14 mai dernier, sont données des appréciations qui ne sont pas très éloignées des autres ! Sept bonnes raisons... de ne pas visiter le Sacré-Cœur.

1) Vous aimez la Concorde : le Sacré-Cœur fut édifié entre 1876 et 1910 pour «expier» les fautes des Communards. Ce n'est donc pas vraiment un symbole de réconciliation nationale. A l'époque, cela déclencha même un beau tollé à l'Assemblée.

2) Vous appréciez les églises d'antan : les autorités ecclésiastiques de l'époque songèrent à raser l'adorable église Saint-Pierre de Montmartre, seul vestige de l'ancienne abbaye bénédictine, sous prétexte qu'elle nuisait au chou à la crème d'à côté.

3) Vous prônez le blanc persil : l'intérieur est noir et poussiéreux, contrairement à l'extérieur, édifié en pierre de Château-Landon, qui sécrète une substance semblable à de la peinture blanche, le calcin.

4) Vous êtes fan d'architecture : on reste sceptique devant le travail de Paul Abadie, qui s'est contenté de copier un vague style romano-byzantin aussi pompeux qu'ennuyeux, même si son dôme de 16 mètres de diamètre

est le dixième du monde par la taille.

5) Vous justifiez les «marchands du temple» : les chapelles latérales donnant directement sur l'église semblent destinées à appâter le tourisme en lui vendant n'importe quoi à des prix prohibitifs.

6) Vous aimez les mosaïques : celles du Sacré-Cœur, placées si haut et si encrassées, se distinguent fort mal : achetez plutôt une carte postale.

7) Vous êtes peureux : et si la Savoyarde, cette fameuse cloche de 19 tonnes que renferme le campanile, dégringolait un jour de tempête, détruisant tout sur son passage... On peut toujours rêver !

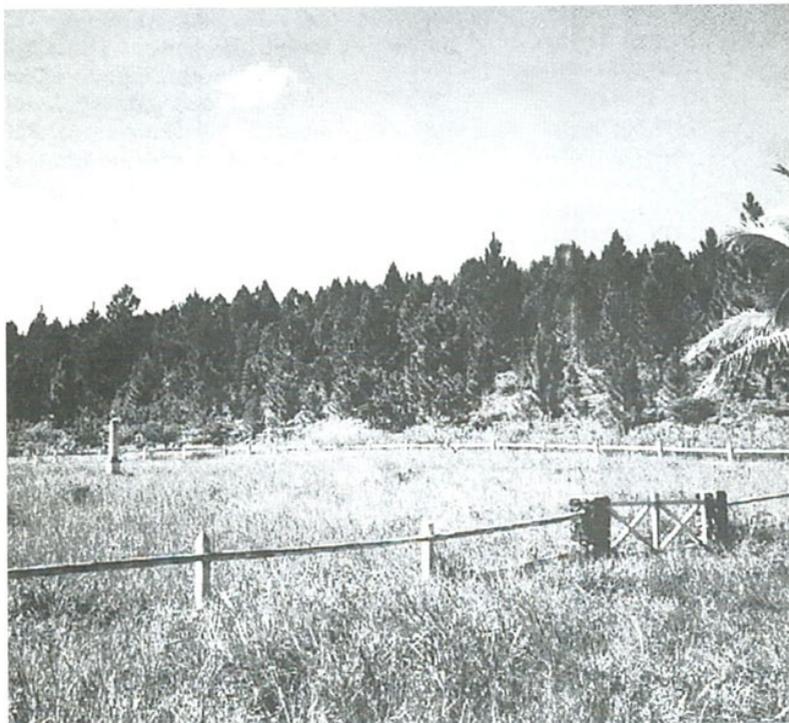
Dernière minute

Sur proposition de M. Jacques Toubon, le conseil du XIIIe a émis un avis favorable pour que le Conseil de Paris attribue une subvention de 5 000 francs à notre Association.

Le Maire du XIIIe continue de nous apporter une aide précieuse.



En Nouvelle-Calédonie, le cimetière de l'île des Pins où sont enterrés les Communards. Un panneau indique que la ville de Paris prend en charge son entretien.



(Photo tirée du journal «Combat face au Sida» n° 21.)

Qu'en pense M. Tiberi, l'héritier présomptueux de la Commune ?
Comme pour la réfection des tombes des Communards des cimetières parisiens.
Rien.

Les Amis de la Commune de Paris

46, rue des Cinq-Diamants
75013 Paris

Tél. : 01 45 81 60 54 - Fax : 01 45 81 47 91

e-mail : lacomune@club-internet.fr

site Internet : <http://perso.club-internet.fr/lacomune>

Association loi 1901